

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019

DELIBERATION N°2019.00074

**CESSION D'UNE PARCELLE A L'ENTREPRISE MECANIQUE DE PRECISION
FAVERJON – ZONE CHARLES CHANA A ROCHE-LA-MOLIERE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 55

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

RECU EN PREFECTURE

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190007410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019

CESSION D'UNE PARCELLE A L'ENTREPRISE MECANIQUE DE PRECISION FAVERJON – ZONE CHARLES CHANA A ROCHE-LA-MOLIERE

L'entreprise Mécanique de Précision Faverjon, représentée par son dirigeant Nicolas Faverjon, est spécialisée dans la mécanique industrielle de précision.

La société compte aujourd'hui 8 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 767 879 € en 2018.

L'entreprise est actuellement propriétaire d'un atelier situé zone des Baraudes, sur la commune de Saint-Genest-Lerpt et souhaite acquérir un terrain afin de construire un atelier d'environ 1 000 m², davantage adapté à sa croissance actuelle.

Nicolas Faverjon souhaite acquérir une parcelle sur la zone Charles Chana, à Roche-la-Molière. Son projet de relocalisation le conduit à se positionner sur une parcelle appartenant à Saint-Etienne Métropole, cadastrée section BH 97, d'une superficie de 3 290 m², constitutive du lot 2.6. Mécanique de Précision Faverjon a signé une promesse unilatérale d'achat pour ce terrain en date du 22 janvier 2019.

Conformément à l'avis des domaines en date du 12 décembre 2018, la cession pourrait intervenir au prix de 22 € HT/m² pour la surface utile et de 11€ HT/m² pour la surface de talus, applicable aux surfaces exactes mesurées par un géomètre-expert, soit un prix de cession envisagé d'environ 68 673,00 € HT auquel viendra s'ajouter la TVA sur marge calculée au taux en vigueur le jour de la vente.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente de la parcelle cadastrée BH 97, sur la zone Charles Chana – Roche-la-Molière, au profit de Mécanique de Précision Faverjon ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent une demande d'autorisation d'urbanisme en vue de la réalisation de son projet,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de vente ou toutes pièces découlant de la présente délibération nécessaires à la transaction à intervenir en l'étude de Maître Eric Pailhès, notaire 18 rue benoît Frachon, 42700 Firminy,**

- la recette résultant de cette vente sera inscrite au budget annexe des ZI :
ECON/7015/CHANA.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU